

Le principe d'égalité dans la décision de la Cour suprême des Etats-Unis Obergefell v.

Hodges du 26 juin 2015 (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/85c70210-34c3-41a9-b02d-b8b3ec8692ef](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/85c70210-34c3-41a9-b02d-b8b3ec8692ef)

ns générales

INTAUBIN MATHILDE

rémoire : ZOLLER ELISABETH

iversité Panthéon-Assas - Master Droit public comparé

on : 30-09-2016

: Il n'est presque pas de question politique, aux Etats-Unis, qui ne se résolve tôt ou tard en question judiciaire » (Tocqueville). C'est ce que l'arrêt de la Cour suprême du 26 juin 2015 jugeant inconstitutionnelles les dispositions étatiques définissant le mariage ne pouvant unir qu'un homme et une femme. L'étude propose une analyse serrée de la décision (normes de référence, méthode, laçant dans le contexte spécifique du système institutionnel des Etats-Unis et y apportant des éléments de droit comparé. L'arrêt, jurisprudence sur les droits des homosexuels, propose une lecture plutôt originale mais cohérente du principe d'égalité, formellement le principe d'égalité de protection des lois, en le liant explicitement à la liberté de la clause de due process et en faisant découler de la jonction le principe d'égalité de dignité. En consacrant une égalité en libertés, la Cour suprême vise la liberté entre égaux. La décision conduit à un principe fédéral : la garantie des droits constitutionnels fédéraux limite l'autonomie des Etats fédérés en imposant un nouveau « standard de la Constitution (poids normatif du texte, Constitution vivante ou originalisme) et le rôle d'une cour constitutionnelle (les juges eux-mêmes divisés entre dénonciation d'une usurpation de pouvoir par les juges et refus d'une capitulation du judiciaire devant le

ns : Cour suprême des Etats-Unis, Originalisme, Due process , Contrôle de constitutionnalité, Démocratie constitutionnelle, Mariage

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-8842

urce : Ressource documentaire